

Compte rendu réunion avec M. Melin et Léa Floret
17 avril 2024 - Hôtel du Département
Le plan Hérault Vélo et la convention avec le Département

Présent(e)s : Jean-Pierre Vanvooren, Christine Chaudesaigues, Lina Saliou

Entretien avec Eric Melin de 14 h à 15 h

Un des objectifs du plan Hérault vélo est d'augmenter la part modale du vélo prévue à l'origine par le gouvernement à 9 %, elle devrait passer à 12 %

. Elle est actuellement entre 3 et 4 %.

Les vélos taffeurs sont passés de 3, 4 km à 8, 9 km pour se rendre au travail.

Ce n'est pas suffisant.

Problématique des accidents sur les petites routes départementales.

Des solutions sont à trouver :

- créer des voies vertes sur certaines portions de routes qui seraient interdites aux voitures
- Interdire aux vélos certaines portions de routes départementales

....en fait il faut changer le plan de circulation mais on se heurte souvent à l'acceptation des maires.

La situation financière du département est très tendue, Moins de budget à cause d'une diminution des transactions immobilières , il faut donc faire des choix.

Passerelle de Vic/Mireval

La Roue libre de Thau avait demandé des améliorations concernant la sécurité (accès depuis Vic avec traversée de route dangereuse et virage en descente vers Mireval sans protection)

M. Melin nous demande d'envoyer un courriel officiel qu'il transmettra au service technique avec nos propositions d'améliorations et une demande de rendez vous sur place afin de se mettre d'accord sur ce qui est possible de faire ou non.

On reprendra le mail de Lina avec les photos déjà envoyé

JP présente un dessin concernant le garde-corps dans le virage .

Discussion sur le point noir qui est la traversée du Bd des Aresquiers :

Cette route n'est pas départementale donc il faudra voir avec la commune de Vic

Pas de ralentisseurs, car c'est hors agglomération. Le marquage au sol, semble difficile (pas au norme ?)

Eventuellement mettre un panneau stop pour les voitures venant de Mireval au croisement entre bd des Aresquiers et La petite Palusette. Cette dernière solution permettrait en plus de diminuer la vitesse des voitures pour entrer dans la commune de Vic.

Cette passerelle va être inaugurée fin avril. Le courriel devra être envoyé après (en mai)

Les projets d'itinéraires cyclables

Les projets du Plan Hérault Vélo 2019/2024 sont toujours d'actualité (voir carte du Plan Hérault Vélo)

1- Balaruc /Gigean

M.Melin a un RDV le 19 avril, le financement ne sera pas problématique.

3 solutions dont une privilégiée le long de la RD2 à priori, proposé par un bureau d'études, Les difficultés principales sont de gérer les intersections

La Roue Libre sera sollicité en cas de besoin comme on l'a déjà fait antérieurement pour Poussan

2- Montbazin-Villeveyrac -Paulhan

le plus grand projet, qui doit se faire sur une ancienne voie ferrée .

Un premier accord a été fait avec la SNCF, mais ce sera très long pour la réalisation

3- Relier le Domaine de Bessille à Mèze

C'est prévu mais pour quand ?

4- Marseillan-Agde

Le tracé pose problème sur les deux communes, mais le département a avancé sur le projet.

5- la demande de Fred de relier Vic à Frontignan le long de la voie ferrée

La SNCF n'est pas favorable à ce que des vélos circulent le long des voies ferrées.

L'état va donner 2 milliards d'euros au nouveau Plan Hérault Vélo principalement pour des projets concernant la pratique du vélo au quotidien. L'Europe intervient sur le volet tourisme.

L'Etat va encourager financièrement tous les projets : ce sont des appels à projet donc des propositions, ce n'est pas automatique, les collectivités doivent proposer et l'Etat décide d'accorder ou pas les subventions.

Projet de travailler sur une charte sur les voies vertes comme sur les routes avec la FFCT (Fédération Française de cyclotourisme) Christian Arnold pour l'Hérault.

De pas confondre avec la FFC (Fédération Française Cycliste) Juan Ferreira pour l'Hérault.

La Roue Libre pourra participer à l'élaboration de cette charte .

Entretien avec Léa Floret, Stagiaire Master 2 "Transport, mobilités de 15 h à 16 h 30

Léa Floret intervient sur le nouveau Plan Hérault Vélo.

Elle est en train de faire un questionnaire destiné aux cyclistes du département .

Elle souhaite que ce questionnaire soit relayé par toutes les associations cyclistes du département. Elle compte sur nous pour relayer auprès de nos adhérents.

Elle nous interroge sur notre association afin d'établir un bilan, travailler sur des perspectives.

Le Projet plan Hérault vélo doit être co-construit.

Comment la Roue Libre de Thau a commencé à travailler avec le département ? sur quels projets ?

On lui présente l'association (nos actions et objectifs). Notre implication avec le département est depuis 2019 basée essentiellement sur les projets d'aménagements cyclables (réunion 2 fois par an avec M. Melin)

On lui a transmis le cahier d'acteurs avec nos propositions pour le plan Hérault Vélo 2019 /2024.

Cahier d'acteurs de la Roue Libre de Thau date de 2019 : une mise à jour s'impose.

Refaire un cahier d'acteurs pour le nouveau plan 2024/2029.

Ce qui est toujours d'actualité et qui pose problèmes

- toujours aucune concertation entre le département, la région, la commune, l'agglomération, problématique pour des aménagements sans rupture entre et dans les communes.
- projet en panne : l'aménagement des Bd Camille Blanc et Verdun (problème politique)
- pas suffisamment de prise en compte des trajets du quotidien

On reparle du plan de circulation en milieu rural afin de favoriser les déplacements vélos en toute sécurité (beaucoup trop d'accidents sur les départementales)
Les problèmes de déplacements des collégiens à vélo ne sont pas du tout perçus par l'ensemble des élus sur les territoires hors agglomération.

Concernant nos problématiques avec la Mairie de Sète, Léa nous conseille de nous rapprocher de Claire Dubois à l'Agglo afin d'essayer de travailler ensemble sur des schémas directeurs sur le bassin de Thau.

Notre convention avec le département :

Cette convention va être bientôt signée entre le département et notre association.
Une subvention de 2000 euros pour 2024 en échange d'un engagement de 8 actions / animations en faveur du vélo. 70 % de cette somme sera versé dès signature.
Justine Landais va nous aider en nous proposant des événements à animer tout au long de l'année. C'est Loïc Perez à la Roue Libre qui est en charge du dossier.

Léa nous présente son questionnaire encore à finaliser (analyse des habitudes de déplacement, fréquence et type de déplacements à vélo, type de vélo utilisé, les contraintes à la pratique du vélo, connaissance sur les dispositifs d'aide mise en place par le département....tout cela pour prioriser ensuite les actions à réaliser dans le nouveau plan Herault vélo.